

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ArmaFlex 520

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Adhésif pour la pose de matériaux isolants Armaflex
Destiné exclusivement à l'usage industriel et professionnel.

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Armacell Switzerland AG
Industriestrasse 17
6252 Dagmersellen

N° de téléphone +41 (0) 62-74731-11
e-mail info.ch@armacell.com

Service émetteur / téléphone

Dr. Heribert Quante, Tel.: +49 (0) 251 - 7603-227

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

heribert.quante@armacell.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145; de l'étranger: +41 44 251 51 51(Centre Suisse d'Information Toxicologique)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Acute 1; H400
Aquatic Chronic 1; H410
Eye Irrit. 2; H319
Flam. Liq. 2; H225
Skin Irrit. 2; H315
Skin Sens. 1; H317
STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Danger

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

cyclohexane
acétate d'éthyle
Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane
Résine phénolique
colophane

Mentions de danger

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P391 Recueillir le produit répandu.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	cyclohexane			
	110-82-7 203-806-2 601-017-00-1 -	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H336	0,00 - 40,00	% en poids
2	acétate d'éthyle			
	141-78-6 205-500-4 607-022-00-5 01-2119475103-46	EUH066 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	20,00 - < 25,00	% en poids
3	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane			
	64742-49-0 926-605-8 - 01-2119486291-36	Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336 EUH066	0,00 - 40,00	% en poids
4	acétone			
	67-64-1 200-662-2 606-001-00-8 01-2119471330-49	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	10,00 - 20,00	% en poids
5	Résine phénolique			
	26022-00-4 607-846-5 - -	Skin Sens. 1; H317	1,00 - 10,00	% en poids
6	butanone			

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

	78-93-3 201-159-0 606-002-00-3 01-2119457290-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336 EUH066	1,00 - 10,00	% en poids
7	propane-2-ol			
	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0 01-2119457558-25	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H336	1,00 - 2,50	% en poids
8	colophane			
	8050-09-7 232-475-7 650-015-00-7 01-2119480418-32	Skin Sens. 1; H317	0,10 - 1,00	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

En cas d'inhalation, faire respirer de l'air frais et demander l'avis d'un médecin.

Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler immédiatement le médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Céphalées; Vertiges; somnolence; Nausées; Vomissements; rougissant

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Produit d'extinction à sec; Mousse; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Oxyde d'azote (NO_x); Acide chlorhydrique (HCl); composés halogénés

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas inhaler les vapeurs. Mettre les personnes en sûreté. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Tenir douche de secours à la disposition.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement).

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE		
1	cyclohexane	110-82-7	203-806-2		
	2006/15/EC				
	Cyclohexane				
	VLE (8h)	700	mg/m ³	200	ppm
	MAK (SUVA)				
	Cyclohexan / Cyclohexane				
	VLE (courte durée)	2800	mg/m ³	800	ppm
	VLE (8h)	700	mg/m ³	200	ppm
	Remarque/s	B			
2	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4		
	2017/164/EU				
	Ethyl acetate				
	VLE (courte durée)	1468	mg/m ³	400	ppm
	VLE (8h)	734	mg/m ³	200	ppm
	MAK (SUVA)				

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

	Ethylacetat / Acétate d'éthyle			
	VLE (courte durée)	1460	mg/m ³	400 ppm
	VLE (8h)	730	mg/m ³	200 ppm
	Remarque/s	SSC		
3	acétone	67-64-1	200-662-2	
	2000/39/EC			
	Acetone			
	VLE (8h)	1210	mg/m ³	500 ppm
	MAK (SUVA)			
	Aceton / Acétone			
	VLE (courte durée)	2400	mg/m ³	1000 ppm
	VLE (8h)	1200	mg/m ³	500 ppm
	Remarque/s	B		
4	butanone	78-93-3	201-159-0	
	2000/39/EC			
	Butanone			
	VLE (courte durée)	900	mg/m ³	300 ppm
	VLE (8h)	600	mg/m ³	200 ppm
	MAK (SUVA)			
	2-Butanon / 2-Butanone			
	VLE (courte durée)	590	mg/m ³	200 ppm
	VLE (8h)	590	mg/m ³	200 ppm
	Remarque/s	H SSC B		
5	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	
	MAK (SUVA)			
	2-Propanol / 2-Propanol			
	VLE (courte durée)	1000	mg/m ³	400 ppm
	VLE (8h)	500	mg/m ³	200 ppm
	Remarque/s	SSC B		
6	colophane	8050-09-7	232-475-7	
	MAK (SUVA)			
	Colophonium / Colophane			
	VLE (courte durée)			
	VLE (8h)			
	Remarque/s	S		

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	63	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	734	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1468	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	734	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	1468	mg/m ³
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane			64742-49-0 926-605-8	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	13964	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	5306	mg/m ³
3	acétone			67-64-1 200-662-2	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	186	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	2420	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1210	mg/m ³
4	butanone			78-93-3 201-159-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	1161	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	600	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	900	mg/m ³

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

5	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	888 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	500 mg/m ³
6	colophane			8050-09-7 232-475-7
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	2,131 mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	10 mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acétate d'éthyle			141-78-6 205-500-4
	orale	(chronique) à long terme	systemique	4,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	37 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	734 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	367 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	734 mg/m ³
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane			64742-49-0 926-605-8
	orale	(chronique) à long terme	systemique	1301 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	1377 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	1131 mg/m ³
3	acétone			67-64-1 200-662-2
	orale	(chronique) à long terme	systemique	62 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	62 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	200 mg/m ³
4	butanone			78-93-3 201-159-0
	orale	(chronique) à long terme	systemique	31 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	412 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	106 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systemique	450 mg/m ³
5	propane-2-ol			67-63-0 200-661-7
	orale	(chronique) à long terme	systemique	26 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	319 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	89 mg/m ³
6	colophane			8050-09-7 232-475-7
	orale	(chronique) à long terme	systemique	1,065 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systemique	1,065 mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systemique	35 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartment écologique	Type	Valeur
1	acétate d'éthyle		141-78-6 205-500-4
	Eau	eau douce	0,24 mg/L
	Eau	eau marine	0,024 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	1,15 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,115 mg/kg poids sec
	sol	-	0,148 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	650 mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments	-	0,2 g/kg
2	acétone		67-64-1 200-662-2
	Eau	eau douce	10,6 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	21 mg/L
	Eau	eau marine	1,06 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	30,4 mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	3,04 mg/kg

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

	sol	-	29,5	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	100	mg/L
3	propane-2-ol		67-63-0 200-661-7	
	Eau	eau douce	140,9	mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	140,9	mg/L
	Eau	eau marine	140,9	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	552	mg/L
	Eau	eau marine sédiment	552	mg/L
	sol	-	28	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	2251	mg/L
	empoisonnement secondaire concerne : aliments		160	mg/kg
4	colophane		8050-09-7 232-475-7	
	Eau	eau douce	0,0016	mg/L
	Eau	eau marine	0,00016	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,007	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,0007	mg/kg poids sec
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,016	mg/L
	sol	-	0,00045	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	1000	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Filte respirateur AX

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	butyl-caoutchouc		
Épaisseur du matériel	>	0,7	mm
Matériau non approprié	caoutchouc nitrile		
Matériau non approprié	PVC		
Matériau non approprié	vitone		
Matériau non approprié	caoutchouc naturel (Latex)		

Divers

Vêtement de protection anti-feu et antistatique

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation	liquide
Etat	liquide
Couleur	beige

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Odeur			
de solvant			
pH			
Donnée non disponible.			
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Valeur		55	°C
Source	fournisseur		
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Valeur		-15	°C
Source	fournisseur		
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Température d'auto-inflammabilité			
Valeur		235	°C
Source	fournisseur		
Inflammabilité			
Non applicable			
Source	fournisseur		
Limites inférieure d'explosion			
Valeur		1	% en vol
Source	fournisseur		
Limites supérieure d'explosion			
Valeur		20	% en vol
Source	fournisseur		
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Valeur		0,85	
Source	fournisseur		
Densité			
Donnée non disponible.			
Solubilité dans l'eau			
Source	fournisseur		
Remarque/s	non miscible		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
	log Pow		0,68
	Température de référence		25 °C
	Source	ECHA	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
	log Pow		-0,23
	Méthode	QSAR	
	Source	ECHA	
3	butanone	78-93-3	201-159-0
	log Pow		0,3
	Température de référence		40 °C
	Méthode	OCDE 117	
	Source	ECHA	
4	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
	log Pow		0,05
	Température de référence		25 °C

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Source	ECHA		
5	colophane	8050-09-7	232-475-7
log Pow		3,01	
Température de référence		20	°C
Méthode	EU Method A.8		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique			
Valeur	>	1000	mm ² /s
Température de référence		40	°C
Type	cinématique		
Source	fournisseur		

Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations			
VOC: 78 %			

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Néant, à l'utilisation appropriée.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Donnée non disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	5600	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
DL50		5800	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	butanone	78-93-3	201-159-0
DL50		2054	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA / Read across		
4	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
DL50		5840	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 401		
Source	ECHA		

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
5	colophane	8050-09-7	232-475-7
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		
Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
DL50	>	20000	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
DL50	>	15800	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	colophane	8050-09-7	232-475-7
DL50	>	2000	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
CL50		76	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50	>	10000	ppmV
Durée d'exposition		6	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	64742-49-0	926-605-8
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	acétone	67-64-1	200-662-2
Espèces	cobaye		
Source	ECHA		

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Évaluation Evaluation/Classement	Non irritant Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	butanone	78-93-3	201-159-0
Durée d'exposition	4 h		
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA / Read across		
Évaluation	Non irritant		
5	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
6	colophane	8050-09-7	232-475-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
3	butanone	78-93-3	201-159-0
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
4	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
5	colophane	8050-09-7	232-475-7
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
2	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	butanone	78-93-3	201-159-0
Voie d'exposition	Peau		

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
4	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	cobaye		
Méthode	OCDE 406		
Source	ECHA		
Évaluation	non sensibilisant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
5	colophane	8050-09-7	232-475-7
Voie d'exposition	Peau		
Espèces	souris		
Méthode	OCDE 429		
Source	ECHA		
Évaluation	sensibilisant		
Mutagenicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	Chinese hamster Ovary (CHO)		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	étude in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butanone	78-93-3	201-159-0
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro Mammalian Chromosomal Aberration Test		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vitro mammalian cell gene mutation test		
Espèces	Lymphzellen (souris)		
Méthode	OECD 476		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Type d'examen	In vivo mammalian somatic cell study: cytogenicity / erythrocyte micronucleus		
Espèces	souris		
Méthode	OECD 474		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	colophane	8050-09-7	232-475-7

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Méthode	OECD 473
Source	ECHA
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		2200	ppm
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butanone	78-93-3	201-159-0
Voie d'exposition		par inhalation	
Type d'examen	Étude de toxicité pour le développement prénatal		
Espèces	rat		
Méthode	OECD 414		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		dermale	
Type d'examen	Étude de toxicité		
Espèces	souris		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butanone	78-93-3	201-159-0
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétone	67-64-1	200-662-2
Voie d'exposition		orale	
NOAEL		10000	ppm
Espèces	rat		
Méthode	OECD 408		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
Voie d'exposition		par inhalation	
NOAEC		19000	ppm
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	butanone	78-93-3	201-159-0
Voie d'exposition		par inhalation	
Espèces	rat		
Méthode	OECD 413		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Voie d'exposition		par inhalation	
Source		ECHA	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CL50		220	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	64742-49-0	926-605-8
LL50		12	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	acétone	67-64-1	200-662-2
CL50		5540	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	butanone	78-93-3	201-159-0
CL50		2973	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
5	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CL50		9640	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
6	colophane	8050-09-7	232-475-7
CL50		1,7	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
CE50		3090	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	64742-49-0	926-605-8
LE50		3	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
3	acétone	67-64-1	200-662-2

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

CE50		8800	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia pulex		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	butanone	78-93-3	201-159-0
CE50		308	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
5	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
CE50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		24	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
6	colophane	8050-09-7	232-475-7
CE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
NOEC		2,4	mg/l
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OECD 211		
Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, <5% n-hexane	64742-49-0	926-605-8
LE50		26	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	butanone	78-93-3	201-159-0
CE50		1220	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
3	colophane	8050-09-7	232-475-7
LE50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
NOEC	>	100	mg/l
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	colophane	8050-09-7	232-475-7
CI50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition		3	h
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
Type		COD	
Valeur		1,69	g O2/g
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	Hydrocarbures, C6-C7, isoalcanes, cycliques, hexane	<5% n- 64742-49-0	926-605-8
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		81 - 98	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	acétone	67-64-1	200-662-2
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		90,9	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
4	butanone	78-93-3	201-159-0
Type		biodégradabilité aérobie	
Valeur		98	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
5	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
Type		BOD/COD	
Valeur		53	%
Durée		5	jour(s)
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
6	colophane	8050-09-7	232-475-7
Valeur		80	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4
log Pow		0,68	
Température de référence		25 °C	
Source		ECHA	
2	acétone	67-64-1	200-662-2
log Pow		-0,23	
Méthode		QSAR	
Source		ECHA	
3	butanone	78-93-3	201-159-0
log Pow		0,3	
Température de référence		40 °C	
Méthode		OCDE 117	
Source		ECHA	
4	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7
log Pow		0,05	
Température de référence		25 °C	
Source		ECHA	
5	colophane	8050-09-7	232-475-7
log Pow		3,01	
Température de référence		20 °C	
Méthode		EU Method A.8	

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

Source	ECHA
--------	------

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser le produit parvenir dans les canalisations ou dans les eaux et ne pas le transporter dans une décharge publique.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Éliminer conformément à la réglementation locale.

Emballage

Code de déchets 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage II
N° d'identification de danger 33
Numéro ONU UN1133
Nom technique ADHÉSIFS
Disposition spéciale 640 640D
Code de restriction en tunnels D/E
Étiquette 3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement" Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe 3
Groupe d'emballage II
Numéro ONU UN1133
Nom et description ADHESIVES
Sources de danger cyclohexane
EmS F-E, S-D
Étiquettes 3
Marque "matière dangereuse pour l'environnement" Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3
Groupe d'emballage II
Numéro ONU UN1133
Nom et description Adhesives
Étiquettes 3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûrs. Veuillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	75
2	acétone	67-64-1	200-662-2	75
3	butanone	78-93-3	201-159-0	75
4	colophane	8050-09-7	232-475-7	75
5	cyclohexane	110-82-7	203-806-2	57, 75
6	propane-2-ol	67-63-0	200-661-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

E1, P5b

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC

78 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Service établissant la fiche de données de sécurité: UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de.

Ces informations ont été rassemblées sur la base de nos connaissances actuelles. Elles ne garantissent cependant pas les propriétés du produit et ne sauraient engager notre responsabilité en cas de litige.

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

Nom commercial : ArmaFlex 520

Code produit: EUA

Version actuelle: 2.0.0, établi le: 03.03.2023

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 08.02.2023

Région: CH

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 792648